

La Caravelle

La revue de l'ARDDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds



*Europe :
les devenus sourds
et malentendants
en Suisse romande*

*Témoignage :
un an en Angleterre*

*Dossier
La transcription
écrite*



Nos sections & activités

75 ARDDS nationale
Siège et section parisienne
Responsable : Aline Ducasse
 La Maison des Associations du xx^e
 1-3, rue Frédéric Lemaître
 75020 Paris
contact@ardds.org
www.ardds.org

02 ARDDS 02 - Aisne
Responsable : Marie-France Bentz
 37, rue des Chesneaux
 02400 Château-Thierry
 Tél. : 03 23 69 02 72
ardds02@orange.fr
Permanences :
 2^e et 4^e lundis du mois de 14h à 16h
 au 11^{bis}, rue de Fère à Château-Thierry
 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14h à 16h
 Hôpital de Villiers-St-Denis

15 ARDDS 15 - Cantal
Responsable :
Jacques Denis
 82, Tour de Ville
 15600 Maurs
 Tél. : 06 86 40 25 92
ardds15@hotmail.fr

38 ARDDS 38 - Isère
Responsable :
Anne-Marie Choupin
 29, rue des Mûriers
 38180 Seyssins
 Tél. : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr

Permanences :
 1^{er} lundi du mois
 de 17 h à 18h30
 à l'**URAPEDA**,
 5, place Hubert-Dubedout
 38000 Grenoble
 3^e lundi du mois
 de 14h30 à 16h30
Résidence Notre Dame,
 8, rue Pierre Duclot
 38000 Grenoble

44 ARDDS 44
Loire - Atlantique
Responsable :
Huguette Le Corre
 4, place des Alouettes
 44240 La Chapelle-sur-Erdre
 Fax : 02 40 93 51 09

Accueil
 Réunion amicale le 2^e samedi
 du mois, de 15 heures à 17h30

46 ARDDS 46 - Lot
Responsable :
Monique Asencio
Espace Associatif Clément-Marot
 46000 Cahors
asencio.monique@orange.fr

75 ARDDS 75
Accueil
 Jeudi de 14 à 18 heures
 (hors vacances scolaires zone C)
 75, rue Alexandre Dumas
 75020 Paris

**Séances d'entraînement
 à la lecture labiale**
 Jeudi de 14 à 16 heures
 (hors vacances scolaires zone C)
 75, rue Alexandre Dumas
 75020 Paris

56 ARDDS 56
Bretagne - Vannes
Responsable : Pierre Carré
 106, avenue du 4-Août-1944
 56000 Vannes
 Tél./Fax : 02 97 42 72 17

**Lecture labiale
 et conservation de la voix**
 Mardi à partir de 17 heures
Maison des Associations
 6, rue de la Tannerie
 56000 Vannes
 Lundi à 15 heures, **salle Argoat**
 Maison-Mère des Frères
 56800 Ploërmel

57 ARDDS 57
Moselle - Bouzonville
Responsable : Guy Dodeller
 4, avenue de la Gare - BP 25
 57320 Bouzonville
 Tél. : 03 87 78 23 28
ardds57@yahoo.fr
 Réunion amicale
 le 1^{er} lundi du mois à 17h15
 4, avenue de la gare
 57320 Bouzonville

64 ARDDS 64
Pyrénées
Responsable : René Cottin
Maison des Sourds
 66, rue Montpensier
 64000 Pau
 Tél./fax : 05 59 81 87 41
 Réunions, cours de lecture labiale
 et cours d'informatique
 hebdomadaires

74 ARDDS 74
Haute-Savoie
Responsable : Jean-Pierre Fuchs
 31, route de l'X
 74500 Évian
ardds74@aol.fr

85 ARDDS 85
Vendée
Responsable : Michel Giraudeau
 4, rue des Mouettes
 85340 Île d'Olonne
 Tél. : 02 51 90 79 74
ardds85@orange.fr

Bulletin d'adhésion/ d'abonnement

Option choisie	Montant
• Adhésion avec journal	28 € <input type="checkbox"/>
• Adhésion sans journal	14 € <input type="checkbox"/>
• Abonnement seul (4 numéros)	28 € <input type="checkbox"/>

Bien préciser les options choisies

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

Courriel :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Désire une facture (pour les professionnels) :

Oui Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :

Oui Non

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'ARDDS.

Et n'oubliez pas de venir sur le site
 de l'ARDDS : www.ardds.org



Sommaire

n°192 • Octobre 2010

Vie Associative

ARDDS 75 : programme d'activités

ARDDS 85 : rencontre régionale **4**

Dossier

La transcription écrite **5**

Quand les sonneries deviennent lumineuses ou vibrantes **8**

Témoignage

Un an en Angleterre **9**

Europe

Les devenus sourds et malentendants en Suisse romande **11**

Culture

Tamara Drewe de Stephen Frears **13**

Note de lecture **14**

Brèves

Un logiciel d'anglais accessible aux malentendants

Coup de chapeau à Jérémie Boroy **15**

Courrier **16**



La Caravelle

est une publication trimestrielle de l'ARDDS
1-3, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris
Ce numéro a été tiré à 2 500 exemplaires

Directeur de la publication :

Aline Ducasse

Rédactrice en chef :

Aline Ducasse

Rédactrice en chef adjoint :

Anne-Marie Choupin

Ont collaboré à ce numéro :

Geneviève Alliot, Suzy Bassolé,
Lumioara Billière-George,
Anne-Marie Choupin, René Cottin, Patrick
Décurey, Aline Ducasse, Jean-Pierre Fuchs,
Michel Giraudeau, Brice Meyer-Heine,
Jérôme Saulière, Catherine Sermage.

Crédits photos :

Lumioara Billière-George, Forom Ecoute,
Michel Giraudeau, Brice Meyer-Heine,
Jérôme Saulière.

Couverture :

La cathédrale de Lausanne (Suisse)

Mise en page - Impression :

Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs
16, passage de l'Industrie
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 0140 930 302
www.lmdc.net
Commission paritaire : 0611 G 84996
ISSN : 1154-3655

Amis lecteurs,

Coucou! Je suis dans l'ombre, mais je travaille pour vous, chers amis lecteurs et adhérents, depuis de nombreuses années... Qui suis-je?

Adhérente à l'ARDDS depuis vingt ans, je fais partie du Conseil d'Administration depuis huit ans. Ce sont surtout les habitués des jeudis à Dumas qui me connaissent.

J'accueille, je suis à l'écoute des uns et des autres, je conseille (comme je peux...), puis vient le travail propre à mes fonctions. Le courrier est dispatché, en fonctions de vos demandes, aux personnes concernées. Je réponds personnellement à certaines de vos lettres et mails, ce qui me permet d'avoir un contact direct avec vous, ce que j'apprécie beaucoup. Diverses tâches administratives constituent l'essentiel de mes activités. Alors m'avez-vous reconnue?

Bonne rentrée à toutes et tous!

■ **Geneviève Alliot**
Secrétaire Générale de l'ARDDS

Appel aux candidatures

Pour le conseil d'administration de l'ARDDS

Nous vous informons que des élections pour le nouveau conseil d'administration de l'ARDDS auront lieu lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra vraisemblablement début mars 2010 (la date précise sera communiquée dans le prochain numéro du journal).

La date limite de dépôt des candidatures est le 31 décembre 2010.

Chaque candidat doit nous faire parvenir un texte de présentation (de cinq lignes ou 60 mots environ) ainsi qu'une photo format carte d'identité.

L'ARDDS a besoin de sang neuf pour toujours mieux défendre les intérêts des devenus sourds et malentendants et nous aider à animer nos nombreuses activités.

Si vous avez du temps et de l'énergie à offrir dans le cadre du bénévolat, n'hésitez pas à venir rejoindre nos équipes.

ARDDS 75

Programme d'activités

- **À partir du jeudi 7 octobre** : tous les jeudis après-midi (hors vacances scolaires zone C), cours collectifs de lecture labiale de 14h à 16h avec des orthophonistes diplômées puis permanence de 16h à 17h30 au 75 rue Alexandre Dumas 75020 Paris.
- **Mardi 19 octobre à 18h30** : réunion-débat sur le thème « le point sur les dernières lois et réglementations en faveur des Malentendants ». Invité : René Cottin, président de l'ARDDS-Pyrénées, ex-président de l'ARDDS national.
- **Mardi 9 novembre à 16h30** : réunion du groupe de parole sur le thème « l'acceptation de son handicap ». Animé par Michèle Fleurant, psychologue. Possibilité d'entretiens individuels entre 15h et 16h sur demande auprès de la psychologue.
- **Samedi 27 novembre à 14h** : visite guidée au Louvre sur le thème « Antiquités grecques, la Mythologie », visite adaptée aux mal entendants. Informations pratiques : rendez-vous 20 minutes avant la visite (soit 13h40) à l'accueil des groupes, près du comptoir des casques.
Réservation par mail : sorties@ardds.org, par courrier postal, ou auprès des responsables des cours de lecture labiale;
- **Mardi 30 novembre à 18h30 à la MDA** : réunion sur un thème non déterminé à ce jour.
- **Mardi 7 décembre de 16h à 18h** : réunion du groupe de parole sur le thème « retrouver l'estime de soi ».
- **Mercredi 8 décembre à 19 h** : visite guidée au Louvre sur le thème « Antiquités égyptiennes, circuit chronologique ». Informations pratiques : voir ci-dessus.
- **Dimanche 19 décembre à 15h au théâtre de Chaillot** : spectacle équestre et danse avec Bartabas et Ko Murobishi. Tarif : 24 euros. Réservations par mail : sorties@ardds.org, ou auprès de tout responsable ARDDS.
- **En projet** : un cours d'anglais pourrait débuter à la mi-octobre 2010, à l'INJS, rue Saint-Jacques. Les personnes intéressées par ces cours sont priées de contacter Claudette Brunet par l'intermédiaire de l'ARDDS.

Nous rappelons que tout adhérent des sections régionales de l'ARDDS, de passage à Paris, est toujours cordialement invité aux réunions organisées à la MDA. Les adhérents des associations de Malentendants amis peuvent également participer aux visites guidées, en réservant auprès de leur responsable culturel.

Les réunions-débats et réunions des groupes de paroles ont toujours lieu à la Maison des Associations du XX^e, 1 et 3, rue Frédéric Lemaître, 75020 Paris (M^e Jourdain).

ARDDS 85

Rencontre régionale

Sur l'invitation de la présidente de l'association des Devenus sourds et malentendants de la Mayenne (ADSM 53), nos cinq associations des Pays de Loire se sont retrouvées le samedi 26 juin 2010 à Entrammes (53), petite ville située à seulement dix kilomètres de Laval.



C'est la première fois qu'elles se réunissaient, permettant ainsi, à l'occasion de cette sortie, de mettre en commun leurs diverses activités.

Parmi la trentaine de personnes présentes on trouvait Michel Giraudeau, responsable de la section vendéenne de l'ARDDS, Yvette Yvon, présidente de Surdi72 (Sarthe), Christian Guerin, président de Surdi49 (Maine-et-Loire), Madeleine Remegean, au titre de la section ARDDS en Loire Atlantique et, bien sûr, Laurence Dourdain, présidente de l'ADSM 53 (Mayenne) qui nous accueillait chaleureusement.

À l'issue du déjeuner tiré des paniers, Christian Guerin a fait un exposé sur le C.E.R.T.A. d'Angers (Centre d'Évaluation et de Réadaptation des Troubles de l'Audition) qui se met en place. Michel Giraudeau a ensuite brièvement rappelé l'historique du Bucodes (Bureau de Coordination des associations de Devenus Sourds ou malentendants), les difficultés de l'année 2009 et la remise en route de l'Union.

L'après-midi, un moment de détente a permis la découverte des thermes d'Entames puis de l'abbaye au bord de la Mayenne.

Le goûter a privilégié l'échange sur la vie de nos associations. On a constaté que certaines pourraient être assimilées à des amicales où malentendants aiment se retrouver, s'entraider et passer un agréable moment.

D'autres y ajoutent un rôle de réadaptation en essayant de sortir, autant que faire se peut, de ce handicap par la pratique de la lecture sur les lèvres grâce à des cours, individuels ou collectifs, donnés par des orthophonistes. Si certaines associations mettent donc l'accent sur la formation à la lecture labiale, le point fort le plus commun est bien l'accueil et les moments de convivialité entre adhérents.

Reste la difficulté à se faire connaître et à décider les nombreux malentendants à rejoindre nos associations!

■ Michel Giraudeau

La transcription écrite

« Les paroles s'envolent, seuls les écrits restent » (*Verba volant, scripta manent*). Ce vieux proverbe nous rappelle l'importance de l'écrit. Mais nous parlons plus rapidement que nous écrivons. Comment transcrire fidèlement la parole, que ce soit celle des premiers philosophes dialoguant avec leurs disciples, les débats d'une réunion ou... les sous-titres permettant aux personnes sourdes et malentendantes de suivre un débat télévisé ?

Le besoin de transcrire les débats publics remonte à l'antiquité mais les techniques d'écriture rapide se sont surtout développées à partir du XVIII^e siècle avec l'invention de la machine à écrire. Dans les années 1980 l'informatique a permis un progrès important mais confidentiel. La loi de 2005 remet sur le devant de la scène les techniques permettant une transcription de la parole : vélotypie, sténotypie assistée par ordinateur, reconnaissance vocale.

Transcriptions basées sur la saisie orthographique

La première machine à écrire a été inventée en 1868 à Milwaukee (États-Unis) par Christopher Latham Sholes. Les touches du clavier étaient alors classées par ordre alphabétique mais lors des frappes rapides les tiges avaient tendance à se coincer dans leurs voisines limitant ainsi la vitesse de frappe. Sholes demanda alors au frère de son financier, un certain Amos Desmore, de calculer les fréquences de proximité de toutes les paires de lettres possibles. Il tenta d'écarter le plus qu'il put les lettres fréquemment proches pour ne pas qu'elles s'emmêlent, et cela donna en 1872 le clavier Qwerty.



Machine à écrire Sholes



Clavier Dvorak

L'armurier Eliphalet Remington a acquis ce clavier en 1873 et l'a popularisé par la production massive de machines à écrire. Le clavier Qwerty tire son nom des six premières touches de la rangée alphabétique supérieure.

Il a été légèrement adapté pour la langue française avec le clavier Azerty. Ce sont encore ces claviers et les dispositions des touches destinées à réduire la vitesse de frappe qui équipent nos ordinateurs aujourd'hui. Ils sont un bel exemple de domination d'une technologie dépassée !

Cependant dans les années 1930, aux États-Unis, August Dvorak avait proposé une autre disposition optimisée pour le confort et la facilité lors de la frappe de texte en langue anglaise, disposition connue sous le nom de clavier Dvorak. Mais sa diffusion a buté sur le coût de recyclage de millions de dactylos.

En 1933 un Hollandais Den Outer a mis au point le Tachotype. Dans ce type de clavier la pression d'une touche provoque l'impression d'une combinaison de lettres.

Avec l'arrivée de l'électronique, en 1982, avec l'aide de Nico Berkelmans, le Tachotype fut perfectionné pour devenir le Vélotype.

La frappe simultanée de plusieurs touches produit une syllabe, de la même manière qu'un pianiste compose un accord par une combinaison de notes. Le clavier présente 37 touches réparties en trois groupes : consonnes initiales, voyelles et consonnes finales.



Tachotype

Un programme informatique interne au Vélotype et adapté à chaque langue se charge de mettre les caractères de chaque syllabe dans le bon ordre. Le Vélotype fut commercialisé en 1983... au moment où les micro ordinateurs conduisaient à une démocratisation de la frappe et à la disparition des pools de dactylos.



Vélotype Risp (à gauche) et Veyboard (à droite).

Cependant si le Vélotype n'a pu franchir le seuil des écoles de secrétariat, il est devenu un outil essentiel dans les transcriptions écrites de qualité en France (société RISP), en Hollande (Veyboard) et en Suède.

Transcriptions basées sur la saisie sténographique

Une des premières transcriptions par notes abrégées connues est celle de Xénophon (400 avant J.-C.) recueillant les propos de Socrate. Les méthodes de sténographie, ou saisie abrégée et simplifiée, diffèrent selon les pays et se développent dans le courant du XIX^e siècle. Après l'arrivée des machines à écrire est créée une nouvelle profession, la sténodactylo. Celle-ci transcrit, à la vitesse de la parole, la dictée du responsable sous forme sténographique avant d'alimenter une équipe de dactylos chargées de la frappe.

Si la bureautique a fait disparaître ce type d'organisation les sténographes sont toujours utilisés chaque fois qu'il est nécessaire de conserver une trace de l'intégralité des débats : justice, réunions officielles.

Les sténographes utilisent un sténotype (machine à sténographier) dont le premier fut conçu en 1827 par le Français Benoît Gonod.



Sténographe Grandjean

Son clavier a un nombre de touches réduit (21 sur le modèle Grandjean) permettant une saisie sous forme phonétique à la vitesse de la parole. L'informatique permet une conversion quasi automatique sous forme dactylographique mais, seule, une intervention humaine est capable de lever les ambiguïtés de la langue française. Ainsi les mots tels que : Ai (verbe avoir), es (verbe être), et (conjonction), haie (substantif), hais (verbe haïr) ont des prononciations proches et ont la même écriture sténographique, la lettre « E » en sténographie Grandjean. Ils ne peuvent donc être différenciés que par le contexte de la phrase.

Transcriptions basées sur la reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale ou reconnaissance automatique de la parole permet d'analyser un mot ou une phrase captée au moyen d'un microphone pour la transcrire sous la forme écrite. Aujourd'hui, avec un logiciel du commerce, n'importe quel ordinateur répond à la voix pour effectuer les opérations bureautiques courantes.

Cependant la transcription d'une phrase telle que « Le chaland serre la souris » peut difficilement être transcrite sans erreur. En effet plusieurs découpages lexicaux sont possibles : « Le chaland serre la souris » ou « Le chat lent serre la souris » ou « Le chât l'en cerf là sourd rit », etc. Si la puissance de calcul des ordinateurs actuels permet d'éliminer les combinaisons dont la syntaxe n'est pas correcte il est essentiel que le locuteur découpe clairement chaque mot et indique les fins de phrase. Pour être efficace la transcription écrite par reconnaissance vocale nécessite d'utiliser un « perroquet » c'est à dire une personne qui répète, dans un milieu non bruyant, les phrases à retranscrire avec un rythme adapté à l'ordinateur.

Performances des différents types de transcriptions

Trois critères permettent d'apprécier les différentes méthodes de transcription de la parole en écriture :

- **La vitesse de transcription** : le décalage entre l'écrit et l'oral doit être le plus faible possible.
- **La fidélité du texte par rapport à la parole** : la restitution écrite doit être conforme aux paroles.
- **La facilité de lecture du texte** : la restitution et le rythme d'affichage doivent permettre une lecture aisée.

Vitesse de transcription

Il n'existe malheureusement pas d'étude comparative objective. Chaque promoteur d'une méthode annonce ses propres chiffres. Néanmoins les ordres de grandeur suivants sont admis :

- **Reconnaissance vocale** : peut atteindre la vitesse de la parole.
- **Machine à écrire avec clavier standard** : 60 à 80 mots par minute.
- **Machine à écrire équipée d'un clavier Dvorak** : gain de l'ordre soit de 20% soit une vitesse de 80 à 95 mots/minute.
- **Vélotype** : 150 à 180 mots par minute.
- **Sténotype** : 200 à 230 mots par minute.
- **Vitesse de la parole** : 200 à 240 mots par minute.

Bande sténotypique et sa traduction

L E I H	Les	P T E A U H	dé-
P R E	im-	S T E U H	pa (s)
K M E	prim-	S M O A A H	ser
F N O U	is	M L A I I D	deux
F N O U A A	que	N E U D	cents
T R E E A A	vous	P L O A	mois
S T R E E U L	nous	P L O A I I	à
S T N O I I	a	P T R A H	la
P T N O U I H	vez	T O A U H D	mi-
T R E E E H	à	L O A H C	nute
S N O A U H	dre (s)	* * * N O U H	et
M T R L A A H	sur	F N O E I	la
S F L E I I	la	S K T L O U I	po
S T D E H	sté-	S K R L O I	si-
T F L A A I	no-	S T T A E E E	bi-
P T T R A A I I	ty-	S T T N O E I	li-
P T T R L A I I	S T T N O E I	ti-	
P T T R L A I I	nous	P T	de
P T T R L A I I	ont		pre-
P T T R L A I I	in-		ndre
P T T R L A I I	ter (s)		en
P T T R L A I I	re (s)		to-
P T T R L A I I	en		utes
P T T R L A I I	nous		lan-
P T T R L A I I	mon-		gues
P T T R L A I I	trant		Point
P T T R L A I I	la		à
P T T R L A I I	fa-		la
P T T R L A I I	ci-		ligue
P T T R L A I I	li-		
P T T R L A I I	ti-		
P T T R L A I I	de		
P T T R L A I I	son		
P T T R L A I I	é-		
P T T R L A I I	tude		
P T T R L A I I	(virgule)		
P T T R L A I I	la		
P T T R L A I I	ra-		
P T T R L A I I	pi-		
P T T R L A I I	di-		
P T T R L A I I	sé		
P T T R L A I I	de		
P T T R L A I I	la		
P T T R L A I I	prise		
P T T R L A I I	qui		
P T T R L A I I	peut		

Dactylo Rock

Eddy Mitchell et les Chaussettes noires ont célébré la dactylo dans la chanson « Dactylo Rock ».



Monsieur le Directeur,
sans même le savoir
De tous les hommes,
vous êtes le plus veinard!
Vous avez des (di bi di bi di bi di)
Dactylo Rock (di bi di bi di bi di)
Elles sont les plus parfaites
Elles tapent en chantant à tue-tête
Woah! Be bop a lula! (Be bop a lula!)

Elles travaillent le jour et la nuit
Et même parfois tous les samedis
Les dactylos rock (di bi di bi di bi di)
Dactylo rock (di bi di bi di bi di)
Elles sont les plus parfaites
Elles chantent en tapant à tue-tête
Woah! Be bop a lula! (Be bop a lula!)

Dans tous les bureaux
De bas en haut
Les dactylos tapent à gogo
Et leurs patrons leurs disent « go! » (Go!)
Elles sont douces et très jolies
Ce sont les plus belles filles de Paris
Les dactylos Rock (di bi di bi di bi di)
Dactylo rock (di bi di bi di bi di)

Pour faire leur conquête
Les directeurs perdent la tête
Elles valent bien ça!
(Elles valent bien ça!)
Dans tous les bureaux
De bas en haut
On chantera très bientôt
Le Rock des dactylos - Go!

Monsieur le Directeur
Sans même le savoir
De tous les hommes
Vous êtes le plus veinard
Vous avez des (di bi di bi di bi di)
Dactylo Rock (di bi di bi di bi di)
Elles sont les plus parfaites
Elles tapent en chantant à tue-tête
Woah! Be bop a lula! (Be bop a lula!)

Qualité de la restitution

- **Machine à écrire (quel que soit le type de clavier)** : Le locuteur doit considérablement réduire son débit, la dactylo doit faire preuve d'une très forte capacité de synthèse et le lecteur doit s'attendre à lire de nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe. La restitution est immédiate.
- **Vélotype** : Moyennant une légère synthèse un vélotypiste confirmé fournit une restitution de qualité qui peut être lue en temps réel. Le locuteur doit cependant veiller à contrôler son débit.
- **Sténotype** : La vitesse de frappe étant sensiblement au niveau de la vitesse du locuteur la restitution peut être rigoureusement conforme aux paroles émises mais... seul le sténotypiste est capable de lire son ruban sténotypique et de le convertir en texte orthographique en utilisant sa connaissance de la langue française et du contexte. La restitution est donc différée. Si l'on veut obtenir une restitution immédiate il est nécessaire d'utiliser l'informatique pour décoder ce ruban sténotypique. Compte tenu des spécificités de la langue française cette automatisation n'est pas parfaite et conduit à introduire des erreurs phonétiques. Ces erreurs peuvent, éventuellement, être corrigées par une deuxième personne qui intervient en parallèle du sténotypiste.
- **Reconnaissance vocale** : Les problèmes rencontrés sont identiques à ceux de la sténotypie assistée par ordinateur. Pour pallier aux erreurs phonétiques le « perroquet » doit, soit utiliser des synonymes, soit intervenir manuellement pour corriger les homonymies.

Facilité de lecture du texte

- **Vélotypie et sténotypie** : L'affichage du texte peut se faire caractère par caractère.
- **Sténotypie** : Compte tenu de l'intervention d'un correcteur derrière le sténotypiste l'affichage se fait généralement par paquets de mots.
- **Reconnaissance vocale** : Pour s'assurer qu'une phrase est correcte sous toutes ses formes : phonétique, syllabique, lexical, syntaxique, sémantique, l'automate doit attendre le point marquant la fin de la phrase pour afficher le texte. Si la phrase est longue les paquets de mots seront importants et la lecture difficile.

Dans le cas d'un locuteur très rapide (240 mots minute), même sans aucune faute, et quelle que soit la méthode, le texte ne pourra être lu sans fatigue et devra être synthétisé. La facilité de lecture est donc le résultat d'un compromis avec la qualité de restitution du texte oral.

Un nouveau métier

Après la disparition des dactylos et sténodactylos nous voyons apparaître un nouveau métier : « Le transcripteur ». Les besoins sont immenses : sous-titrage à la télévision, téléphone relais, accessibilité des lieux publics... Les compétences manquent. Les formations sont à mettre en place, les outils utilisés sont en pleine évolution. L'expérience de la machine à écrire et de son clavier doit nous servir. La pluralité des moyens utilisés doit être préservé et la qualité du service rendu à l'ensemble des utilisateurs doit rester le seul critère de choix.

■ Brice Meyer-Heine

Sources :

- Musée EDF Electropolis de Mulhouse (Machine à écrire et clavier Dvorak).
- Article de Alain Ledirberder dans le monde interactif en date du 14 février 2001.
- Utilisation d'un système automatique de transcription du code sténotypique en français, écrit pour le sous-titrage des émissions de télévision (Revue de physique appliquée n°133-138 de février 1984).
- Sites Internet de la société Veyboard et de la société Risp.
- La Caravelle n°171 de décembre 2004.

Quand les sonneries deviennent lumineuses ou vibrantes

Lorsque nous ne percevons plus les sonneries domestiques : interphone/vidéophone, sonnette ou carillon de la porte d'entrée de la maison ou de l'appartement, sonnerie du téléphone et du réveil en raison de notre perte totale ou partielle d'audition, il nous faut transférer ces signaux vers nos autres sens.

Le goût, c'est très difficile car le capteur serait situé dans la bouche. Encore que dans un futur proche, via la Blue Tooth, on aura des ACA implantables dans les dents.

L'odorat aurait mes préférences mais il faudrait quatre diffuseurs de quatre parfums différents devant se volatiliser très vite dans les lieux où nous sommes.

Impossible, quoique... être réveillé par une bonne odeur de café, cela pourrait s'envisager à condition de poser la cafetière programmable sur la table de chevet. C'est trop compliqué.

Heureusement, il existe des solutions plus pratiques qui passent par la vue et/ou le toucher.

Il faut donc transformer les signaux sonores en signaux visuels et/ou tactiles par des systèmes de lumières et/ou de vibrations qui seront perçus par la vue ou le toucher.

Les trois premières sonneries : Interphone/vidéophone, la porte d'entrée et téléphone peuvent être reliées à une centrale qui reçoit les fils électriques par lesquels transitent les différents appels et les transforme en signaux visuels temporisés, c'est-à-dire dont on aura réglé la durée de trente secondes à une minute environ, pour laisser un temps suffisant pour percevoir et analyser le signal.

Ces signaux visuels sont un flash puissant qui doit être capté même dans une pièce bien éclairée - le mieux est de le placer près du plafond - et trois lampes de couleurs différentes, par exemple : rouge pour l'interphone, verte pour la porte d'entrée et jaune pour le téléphone.

C'est le dispositif que j'ai adopté dans mon logement depuis une dizaine d'années, en équipant l'entrée et le couloir, la cuisine, le séjour et enfin ma chambre pour laquelle j'ai fait ajouter un interrupteur pour couper le flash le cas échéant. Cette installation a été réalisée par une entreprise d'électricité spécialisée en courants faibles pour un coût de 1 500€ TTC à 5,5% et était fiscalement déductible au titre de travaux d'adaptation du logement d'une personne handicapée.

Il existe maintenant sur le marché des systèmes de transfert des sonneries sans fil, avec transmission par ondes radio que l'on peut, le cas échéant, déplacer d'une pièce à l'autre ou emporter dans son jardin ou au bord de sa piscine.

Parmi ceux-ci, je vous présente un système français :

Le système LISA de la SMS Audio Electronique Sarl située en Alsace Son site Internet : www.humanteknick.com présente de manière détaillée ses produits.

Il faut un émetteur par source sonore donc au minimum quatre, dans le cadre de cet article, et autant de récepteurs que vous voulez si vous ne souhaitez pas traîner l'unique récepteur partout avec vous. Il faut préciser que le système est un vrai Mécano auquel on peut ajouter un ou plusieurs récepteurs portables vibrants, détecteurs de fumée, d'inondation, de présence, de cris de bébé...

Les prix sont de l'ordre de 120€ à 160€ par appareil émetteur ou récepteur. Le récepteur portable vibrant qui se fixe aux vêtements par une attache spéciale ou se porte dans une poche est à 135€. On peut trouver ce système à Paris chez « De Bouche à Oreille » : 3, rue Guénot 75011 - M° Nation.

Cette maison a un site Internet : www.dbao.fr. Elle est ouverte du mardi au vendredi et son personnel pratique la langue des signes.

Le réveil est très angoissant pour moi et je n'ai pas trouvé de solution intégralement fiable.

La moins mauvaise solution que je me suis résolu à adopter est la montre vibrante américaine VibraLITE 2, programmable pour deux heures différentes de réveil. Cette montre émet une vibration particulièrement forte, elle comporte aussi un signal sonore qui peut s'activer ou être neutralisé si vous ne voulez pas que votre conjoint soit réveillé au même moment que vous. Malheureusement, les boutons poussoirs de commande des fonctions de la montre peuvent être activés par frottement sur les draps ou contre votre corps pendant les mouvements nocturnes. Cela s'est produit quelques fois et entraîne soit la neutralisation de la fonction « réveil », soit la mise en marche de la fonction « signal sonore », pourtant neutralisée pour ménager le sommeil du conjoint. Je crois qu'il faudrait porter deux montres pour minimiser le risque de panne d'oreiller. Ces montres sont vendues par la maison indiquée plus haut entre 39€ et 60€, donc beaucoup moins cher que par Internet où les prix peuvent atteindre 90€ pour une montre identique !

Il existe aussi dans cette même maison toute une gamme de réveils lumineux avec flash, allumage de la lampe de chevet, vibreur sous l'oreiller et, pour les dormeurs que plus rien ne réveille, un dispositif de vibreurs qui se fixent au sommier ou aux montants du lit... Tremblement de terre garanti !

■ Patrick Décorey

Un an en Angleterre

Les lecteurs de *La Caravelle* se souviennent peut-être de Jérôme Saulière (voir le numéro 186). Ce témoignage montre qu'il a bien intégré la surdité dans sa vie.



Jérôme Saulière devant le pont de Londres.

Devenu sourd il y a trois ans au cours de mes études en grande école, implanté il y a deux, je m'étais lancé l'an dernier (lire *La Caravelle* n°186 de mars 2009) dans un défi, contraint et forcé : la vie dans le monde de l'entreprise, en tant que stagiaire.

Cette année, c'est un autre défi que j'ai voulu affronter - un défi que, cette fois, personne ne m'a imposé : partir à l'étranger et travailler, vivre au quotidien dans une langue étrangère. J'effectue donc un stage de recherche dans une université londonienne.

L'appréhension

Je ne parlais pas de rien. Mon niveau en anglais, avant de devenir sourd, était bon. Je m'attendais cependant à des difficultés de communication importantes. Dans une langue étrangère, le malentendant est confronté à deux handicaps qui se surajoutent.

Premièrement, le handicap lié au déficit auditif : le malentendant capte moins d'indices et doit donc reconstituer le message à partir de moins d'informations, par ce qu'on appelle la suppléance mentale.

C'est parce que le malentendant capte moins d'indices sonores que les indices visuels fournis par la lecture labiale sont souvent essentiels.

Deuxièmement, le handicap lié à la langue étrangère : dans sa langue maternelle, chacun connaît un nombre énorme de structures « toutes faites », mots ou phrases ; cette connaissance permet de trier le plausible du saugrenu et de reconstituer un message même si les indices reçus sont incomplets. Dans une langue étrangère, même bien maîtrisée, le nombre des structures connues est largement moindre ; c'est pourquoi la suppléance mentale est loin de fonctionner aussi bien dans une langue étrangère que dans la langue maternelle.

J'avais pu vérifier ce que j'avance en parlant avec des amis étrangers qui vivent en France. En comparant nos expériences, j'ai constaté que mes amis, en tant qu'étrangers, étaient confrontés précisément aux mêmes difficultés de communication que moi, en tant que malentendant. Ils m'ont tous dit avoir des difficultés à comprendre des conversations en groupe ou des conversations avec un fort bruit ambiant, bien que les conversations dans le calme ne leur posent aucun problème.

Ils m'ont aussi rapporté l'étonnement de leurs collègues qui, constatant leur compréhension impeccable dans le calme, se montraient étonnés qu'ils ne comprennent rien dans le brouhaha. Autant de réflexions qui m'ont semblé en directe correspondance avec le vécu d'un malentendant.

En partant vivre un an à l'étranger, j'étais conscient de m'exposer à un double handicap, et peut-être aussi, de devoir revivre les moments difficiles où je réapprenais à communiquer, après être devenu sourd.

Le quotidien

Je ne m'étais pas préparé en vain. L'arrivée à Londres a été difficile. Bien sûr, il y a eu tout de suite l'émerveillement d'être dans une ville méconnue, fourmillante, passionnante, et de m'essayer à une nouvelle vie. Il y avait aussi le fait de travailler dans un laboratoire de recherche, où les exigences sur le plan professionnel sont probablement moins contraignantes qu'en entreprise.

Néanmoins, je n'ai pas manqué de me sentir perdu : mécompréhensif et mécompris, toujours en position d'infériorité, ayant parfois le sentiment de paraître si bête...

Jugée froidement avec le recul, c'était une expérience de modestie intéressante : après avoir eu de bons résultats d'implantation et avoir recouvré une qualité de communication que je juge très satisfaisante en français (je peux téléphoner et comprendre pas trop mal la télévision), la vie en langue étrangère me replongeait dans les souffrances archétypales du malentendant - ce faisant, elles me rappelaient d'où je venais et le chemin que j'avais parcouru, suscitant en moi une certaine fierté mais surtout beaucoup de reconnaissance.

J'ai un souvenir terrible d'une entrevue à la banque, où je ne comprenais pas ce que l'employé me disait. La salle était bruyante, je venais d'arriver à Londres, je n'étais pas confiant, je n'étais pas préparé à ce qu'il allait me dire... Je n'ai strictement rien compris. Après l'avoir fait répéter plusieurs fois et avoir constaté qu'il ne changerait rien à sa façon de parler, je me suis résigné à acquiescer sans comprendre et à signer un papier quelconque qui devait me permettre d'ouvrir un compte.

Les semaines suivantes ma confiance en moi s'est affermie. Dans les situations de la vie courante, j'étais davantage préparé à ce que l'on pouvait me dire.

Dans un supermarché : « *Voulez-vous des sacs? Avez-vous la carte machin?* ». Dans un restaurant : « *Êtes-vous prêts à commander? Prendrez-vous un café?* ». C'est une astuce que la plupart des malentendants reconnaîtront. C'est un repère minuscule mais précieux dans un monde trop souvent incompréhensible.

En Angleterre, tous les guichets et tous les lieux de conférence publics, même les chœurs d'églises (!!!) sont équipés de boucles magnétiques (j'ai donc eu la rare satisfaction de pouvoir suivre le sermon d'un office plus aisément qu'un ami français venu me rendre visite).

« je m'exposais à un double handicap : le déficit auditif et la langue étrangère »

Le bilan

L'anglais n'est pas une langue facile pour un malentendant, les voyelles sont subtilement différenciées et plus nombreuses qu'en français.

À lire sur les lèvres, elle se révèle nettement plus difficile que le français, l'italien (paradis des labiolecteurs!) ou encore l'allemand.

Par ailleurs, les Anglais sont convaincus que tout le monde les comprend toujours (l'anglais n'est-il pas la langue internationale?) et ont rarement l'idée de parler plus lentement ou d'articuler mieux - en écrivant cela, je me demande dans quelle mesure on ne pourrait pas dire la même chose des Français.

L'aveu de mes compatriotes me disant qu'eux aussi avaient beaucoup de mal à comprendre l'anglais parlé m'a souvent rassuré sur mes propres performances. Et puis, si je ne progressais pas aussi vite qu'eux, je m'améliorais tout de même imperceptiblement, mois après mois, en compréhension orale.

J'ai eu l'agréable surprise de constater que les malentendants anglais avaient gagné beaucoup de batailles que leurs camarades français ont encore à mener.

En Angleterre, toutes les principales chaînes de télévision sont sous-titrées. Et quant au cinéma, je n'ai pas vu d'exemple de film à l'affiche à Londres qui ne soit sous-titré dans au moins un cinéma, et souvent plusieurs.

Enfin, la prise en charge du handicap m'a semblé nettement plus évoluée en Angleterre qu'en France : une cellule handicap gère la question pour l'université où je travaille, et m'a aidé à mon arrivée, en se préoccupant de façon très efficace et pleine de tact des détails et éventuels aménagements de poste qui pourraient me faciliter la vie.

Si le départ à Londres était à refaire, je n'hésiterais pas une seconde pour repartir.

- Parce que l'expérience était enrichissante et que, peut-être pour la dernière fois, je pouvais la tenter sans que cela ne porte à conséquence.
- Parce que j'ai relevé un défi qui me paraît, même rétrospectivement, audacieux.
- Parce que j'en ai tiré des enseignements précieux sur mes capacités et mon handicap, et parce que maintenant la communication en français me paraît presque facile en comparaison!

■ Jérôme Saulière

Les devenus sourds et malentendants **en Suisse romande**

Il nous a semblé intéressant de connaître la situation des devenus sourds et malentendants dans d'autres pays européens. Pour commencer voici ce qu'il advient des devenus sourds et malentendants en Suisse romande, partie de la Suisse où la langue dominante est le français.

Panorama de la situation

La Suisse romande comprend environ 1,7 million d'habitants. Ses 10 à 12% de DSME (devenus sourds ou malentendants) sont représentés par la fondation Forom Écoute (FE - www.ecoute.ch). Son siège se trouve à Lausanne. FE reçoit des dons, est subventionnée par l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales) mais ne perçoit ni cotisations individuelles ni cotisations des amicales ou associations cantonales avec lesquelles elle collabore activement. FE édite et diffuse de nombreuses et excellentes brochures ainsi que le magazine Aux écoutes qui paraît six fois par an au prix de 20 euros environ et de 25 euros pour les abonnements à l'étranger.

L'accessibilité à la télévision

Depuis début 2010 les deux chaînes publiques de la TV de la Suisse romande ont l'obligation de sous-titrer 33% des émissions. Toutes les émissions diffusées entre 19h et 22h sur les deux chaînes le sont. Le même journal du soir est diffusé à 19h 30 avec ST en option sur la 1^{re}, avec ST et en langue des signes sur la 2^e. Les journaux rediffusés la nuit le sont également ainsi que certains programmes pour jeunes les samedi et dimanche après-midi. Pour les émissions en direct - notamment sportives - la technique de reconnaissance vocale et la retranscription en bloc facilitent la compréhension.

L'accessibilité des lieux publics

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le handicap, en janvier 2004, les lieux publics doivent être accessibles à toutes les personnes handicapées.

Ainsi dans les transports et lieux publics, des explications écrites sont peu à peu mises en place. Tous les nouveaux trains disposent de panneaux d'affichage visuel. Les installations de boucles magnétiques progressent. De nombreuses églises, cinémas, théâtres et gares sont équipés d'une BM installée à leurs frais et testée par FE lors de leur mise en service. On peut consulter la liste de ces lieux sur le site de FE. Il existe un centre relais téléphonique, Procom.

L'insertion professionnelle

En général, les malentendants suivent les filières habituelles d'entrée dans le monde du travail : école, études supérieures, apprentissage, stages. Ils sont souvent appareillés et aidés par la pratique de la lecture labiale, quelques fois de la LPC (langue parlée complétée) ou encore par un système FM. Une fondation privée et reconnue d'utilité publique, l'IPT (Intégration pour tous) s'occupe de la réinsertion professionnelle des personnes atteintes dans leur santé ou en situation de handicap, dont les DSME. Après un bilan socioprofessionnel, est mis en œuvre un projet qu'on veut réaliste, réalisable et durable. Puis suivent une préparation à l'emploi, un stage en entreprise, le placement et le suivi à la demande. Ce qui prend environ 6 mois. Il y a des aménagements des postes de travail ainsi que des aides pour la reconversion professionnelle.

La lecture labiale

La LL peut s'apprendre en suivant des cours individuels, sur prescription médicale. Ces cours ainsi que les déplacements, en transports



publics, vers l'enseignante sont entièrement pris en charge par l'AI (l'assurance invalidité, équivalent de notre sécurité sociale), pour les personnes malentendantes de moins de 65 ans ou, selon le principe des droits acquis, par celles l'ayant été avant cet âge.

La LL peut s'apprendre aussi en participant à des cours collectifs hebdomadaires pour débutants ou confirmés - à raison de 2h par semaine pendant 10 semaines - ou à des cours mensuels de 2h pendant 10 mois (pour confirmés). Quatre WE intensifs sont programmés chaque année - soit environ 12 h de cours, ainsi que 3 semaines intensives avec un minimum de 24 h de cours. L'entraînement auditif et la LPC sont enseignés sur demande. Ces cours ont lieu dès que le nombre de 5 participants est atteint.

Ils sont organisés par FE et subventionnés par l'OFAS, avec une participation forfaitaire des participants qui va de 70 à 105 euros et ce quel que soit leur âge. S'ajoutent les frais d'hébergement et de repas. Les 14 enseignantes en LL suffisent pour répondre aux besoins des DSME.

Regroupées au sein de l'ARELL (Association Romande des Enseignantes en Lecture Labiale - www.arell.ch) elles ont suivi une formation sur 2 ans 1/2 patronnée par FE selon la méthode globale de Madame Istria. La fin de la dernière formation date de 1999. Une formation annuelle continue est nécessaire pour être habilitée à dispenser des cours collectifs. Les codeurs LPC sont formés par l'ALPC (Association pour la langue parlée complétée - www.alpc.ch). Il n'y a pas de formation de vélotypistes. Des ateliers d'expression créatrice, des groupes de parole animés par un professionnel ainsi que des ateliers d'exploration sonore sont proposés sous forme de cycles de 20 heures. La participation financière est de 150 euros. Ces prestations de FE font elles aussi l'objet de subventions de l'OFAS.

Le remboursement des appareils et des prothèses

Il dépend de l'âge et du degré de surdité. La plupart des audioprothésistes se chargent des démarches auprès de l'AI ou de l'AVS (l'assurance vieillesse et survivants).

Une convention entre l'OFAS et les audioprothésistes est en train d'être mise en application pour séparer le prix des prothèses de celui de leur entretien.

- **Jusqu'à 65 ans** : remboursement intégral par l'AI des deux prothèses selon le degré de surdité qui a été déterminé par un médecin, expert ORL, et après vérification du résultat de l'adaptation. Seuls certains appareils peuvent être complètement pris en charge. Pour avoir accès à des appareils plus performants un complément payé par l'assuré peut être nécessaire. À noter que cet appareillage est remis en prêt pour 6 ans et reste la propriété de l'AI qui prend en charge les réparations et les frais des piles (à raison de 60 frs maximum - soit environ 40 euros - par appareil et par année). Ceux qui ont été appareillés avant l'âge de 65 ans gardent le bénéfice des droits acquis pour les renouvellements Mais le maintien de ces droits pourrait être remis en cause car l'office fédéral a d'importantes difficultés financières.

- **Au-delà de 65 ans** : remboursement d'un seul appareil par l'AVS. Ce montant ne peut dépasser 75 % du prix d'un appareil correspondant à l'un des trois niveaux d'adaptation déterminé par l'expert et ne peut être renouvelé avant cinq ans. L'appareil reste la propriété de l'acquéreur. Tous les frais d'entretien, piles et réparations sont de ce fait à sa charge.

Les aides pour l'aménagement du domicile ou de la place de travail. Elles peuvent être remboursées. Celles qui permettent de rester en activité professionnelle sont favorisées.

Travail de prévention, d'information et de sensibilisation

La sensibilisation des jeunes et du personnel des hôpitaux et maisons de retraite est privilégiée. C'est fait sur demande par Forum Écoute et/ou les enseignantes en lecture labiale de chaque canton en fonction de leurs contacts et disponibilité.

■ Lumioara Billière-George

Le Congrès de Lausanne du 5 juin 2010

J'ai toujours apprécié mes visites en Suisse « voisine », l'ordre et la propreté n'y sont pas de vains mots, je l'ai immédiatement constaté dès le parking de l'Université de Lausanne qui accueillait le 5 juin un congrès organisé par la Fondation romande des Malentendants.

Cet organisme est subventionné par la Confédération et par certains Cantons romands, ne compte pas d'adhérents mais fait un lien indispensable entre les Associations de Suisse romande, donc de langue francophone; elle emploie trois personnes dont la responsable, Madame Céline Besson, qui m'a accueilli avec beaucoup de sympathie.

« *Simplifiez vous la communication* », tel était le thème choisi et décliné selon toutes les stratégies. La salle, en amphithéâtre, disposait d'une boucle magnétique, un écran géant reproduisait en direct le texte des discours, tapé par une virtuose du clavier! Textes des intervenants que nous avons en main grâce aux feuillets remis à notre arrivée. Deux interprètes de Signes se relayaient pour

traduire au vu de toute l'assemblée - une centaine de participants - les questions et réponses en direct. La Communication était bien réelle et j'ai pu tout comprendre des intervenants. La technique du sous-titrage télévisuel nous fut expliquée par la responsable du service à la TSR, télévision Suisse romande, qui atteint 33 % d'émissions sous-titrées.

Communication également sur les bienfaits de la lecture labiale par l'ARELL, Association romande des enseignants en Lecture Labiale, dont la présidente A.-M. Pont remercia, avec beaucoup d'émotion, sa fille, née sourde, de l'avoir entraînée dans ce monde de Surdité, appréciant la subtilité et le courage parfois développés par ses élèves en difficulté de communication.

L'intégration professionnelle fut abordée par l'IPT, fondation privée qui réinsère ou maintient en emploi les personnes en situation de handicap, relatant l'exemple d'intégration réussie dans le domaine de La Poste à Lausanne. D'autres parcours, d'autres réussites, notamment un poste d'encadrement à la Société Nestlé, dont le siège est basé à Vevey, à proximité de Lausanne, ont également été présentés.

Ayant lié connaissance avec d'autres implantés des rives Lémaniques je repartis de Suisse plus riche encore que je n'y étais entré. Appréciant à sa juste valeur, la courtoisie et l'optimisme des gens d'ici... S'évader en Suisse reste décidément un bon investissement!

■ Jean-Pierre Fuchs,
Président de l'ARDDS 74

Tamara Drewe de Stephen Frears

Tamara Drewe est l'adaptation d'une bande dessinée de Posy Simmonds, elle-même pastiche d'un grand classique de la littérature anglaise. Ce film est un vaudeville jubilatoire, cynique et rock, bourré d'humour anglais, où les travers et ridicules de membres de la bonne société anglaise nous sont présentés avec un regard sans concession. On y rit beaucoup.



Des paysages idylliques du Dorset sous un soleil radieux, un petit village charmant appelé Stonefield constituent le décor du film. La galerie de personnage est également truculente.

Tout d'abord, les Hardiment qui tiennent une résidence d'écrivains où différentes catégories d'hommes et de femmes de lettres échangent et s'interrogent sur deux sujets qui les obnubilent : comment être publié, et comment rencontrer le succès. L'hôte, Nicholas Hardiment, est un auteur de polars à succès, la cinquantaine flasque, vaniteux, imbu de lui-même et coureur invétéré de jupons. Elle, Beth, épouse exemplaire et dévouée, tient la maison pour deux, épaulé son mari, tout en désespérant légitimement de son couple.

Parmi leurs hôtes, quelques précieuses ridicules et un loser américain chauve et bedonnant qui prépare un ouvrage sur Thomas Hardy mais qui n'arrive pas à l'écrire. Il s'irrite du succès de Nicholas et tombe secrètement amoureux de la malheureuse Beth.

Dans la galerie de personnages, il y a aussi un très beau gaillard commis aux petits travaux du cottage, Andy, deux collégiennes perverses qui s'ennuient à périr dans ce trou campagnard, ainsi que le batteur hystérique - un peu paumé - d'un groupe rock en tournée dans la région, idole des magazines people. Tout est réuni pour une comédie tournant en dérision la superficialité des valeurs de la société contemporaine. Reste à lier la sauce. Vous la faites venir de Londres, sous la forme d'une jeune journaliste brune, déliée et belle à se damner nommée Tamara Drewe.

Ayant grandi dans le village, vous montrez - par flash-back - qu'elle y fut une vilaine chenille au nez crochu, revenue aujourd'hui en papillon (le nez refait à l'équerre) pour y vendre la maison familiale et régler au passage quelques vieux comptes sentimentaux avec les locaux, manière de se venger des vexations de son adolescence. S'étant bientôt mise en ménage avec le batteur, Tamara et son jeune coq forment un couple qui déchaîne passions et convoitises.

Avec son nouveau nez, son corps de rêve, une carrière à succès dans le journalisme people, et son caractère bien affirmé, Tamara met tous les hommes à ses pieds et énerve les femmes.

En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, c'est la panique au cottage parmi bobos et ruraux du secteur, attisée par les deux gamines en pleine crise d'adolescence qui espionnent tout le monde et répandent leur fiel sur Internet.

L'intrigue dure un an, au rythme des saisons. Le scénario est inventif, plein de surprises et de rebondissements, les dialogues crus et le tout est interprété par des acteurs excellents.



Stephen Frears signe ici une comédie campagnarde piquante, doublée d'une satire sociale insidieuse. Plumitifs engoncés dans leur fatuité, universitaires frustrés, lesbienne vacharde, couple pseudo-écologique, star du rock caricaturale...

Tout le monde en prend plein les gencives. Mais qui résisterait au charme sulfureux de Gemma Arterton? À Stonefield, même les animaux de la ferme deviennent chèvres...

■ Aline Ducasse

Note de lecture

L'enfant qui n'entend pas

Cet ouvrage, paru aux éditions Belin, a été écrit conjointement par Dominique Seban-LeFebvre, psychothérapeute et par Christine Toffin orthophoniste. Les problèmes abordés sont issus d'une observation de situations concrètes rencontrées par les parents d'enfants sourds. Ils intéresseront cependant un public beaucoup plus vaste.

L'annonce d'un diagnostic de surdit  est toujours un choc pour les parents. Le mot sourd est  vit  par le m decin qui pr f re annoncer que l'enfant entend mal ou qu'il est atteint de d ficiency auditive. « *Sourd, d ficient auditif ou malentendant* » ne sont pas synonymes mais ces termes traduisent le regard port  par le m decin ou par les parents. L'expression « d ficient auditif » renvoie   l'appareillage, le mot « malentendant » limite la charge n gative suppos e contenue dans le mot sourd.

Le choix de l'utilisation de la langue des signes dans l' ducation de l'enfant est fait en fonction du niveau

de surdit  et de l'avis des professionnels, il est aussi le reflet du regard port  sur l'enfant par les parents. La langue des signes rend visible la diff rence, l'oralit  l'estompe. Apr s l'acceptation de la surdit  vient le temps de la recherche d'informations   travers Internet et la d couverte non pas de la surdit  mais des surdit s.

Les auteurs abordent de nombreuses questions :

- Les nouveaux appareillages et les implants suppriment ils le handicap auditif ?
- Les r cents d crets de lois permettent ils une meilleure int gration scolaire et sociale ?

- Quels sont les apports de la g n tique ?
- Qu'en est il du d pistage de la surdit  d s la naissance ?

Toutes les personnes concern es par la surdit  : non seulement parents d'enfants sourds mais  galement devenus sourds, malentendants, conjoints de d ficients auditifs etc. appr cieront la lecture de ce livre.

■ Brice Meyer-Heine



Confidences d'une sourde malentendante de Natalie Sieber

Dans ce petit livre d'une cinquantaine de pages, Natalie Sieber, malentendante de naissance, nous raconte comment elle a affront  son « petit d faut technique » (elle pr f re ce terme   celui de « handicap »).



Dans un style d contract , tr s vivant, parfois dr le, elle commence par d finir sa surdit  : « *Vous connaissez l'expression : c'est du chinois. Eh bien, pour moi, le fran ais, c'est souvent du chinois! Du moins   l'oral...* ».

Et de nous donner une originale comptabilit  de sa compr hension : « *Initialement, je comprends 4 mots sur 10, j'en rajoute 2 pour la lecture labiale, 2 pour l'appareil auditif, j'en ajoute ou en retire 1 selon l'environnement et le reste... je le devine!* ».

Puis vient une revue critique divers moyens d'accessibilit  qui lui ont permis de suivre une scolarit  normale, de trouver un emploi, de r ussir son mariage avec un bien entendant, d'envisager d'avoir des enfants.

Dans son analyse, elle insiste sur le r le pr pond rant de l'audioproth siste et sur la n cessit  de bien choisir celui-ci.

Un point de son r cit me semble capital c'est la reconnaissance qu'elle t moigne   ses parents de lui avoir fait int grer un  tablissement normal et non un institut de sourds comme certains leur avaient recommand . C'est toute l'orientation de sa vie qui en a d coul .

Ayant r ussi, gr ce   son courage et   sa philosophie optimiste,   obtenir une tr s bonne insertion dans la soci t , Natalie n'envisage pas de se faire implanter.

Sa conclusion tient en deux mots : « *Carpe Diem* ». Savoure pleinement l'instant pr sent, oublie tes ambitions envol es et les incertitudes du futur. Voil  un beau t moignage, tr s r confortant pour les malentendants de naissance, mais aussi pour ceux qui le sont devenus au cours de leur vie.

■ Ren  Cottin

 diteur : Books on demand, GmbH
12, rond Point des Champs  lys es
75008 Paris. Site internet :
www.oreillesenderoute.fr

Un logiciel d'anglais accessible aux malentendants

Du 1^{er} juillet au 15 septembre, plusieurs adhérents ont testé un logiciel de perfectionnement en anglais, utilisable chez soi, avec un ordinateur, et des écouteurs à placer à proximité de vos prothèses si les hauts parleurs de l'ordinateur ne sont pas suffisants).

En quoi consiste la méthode?

Il s'agit d'un entraînement à la compréhension de l'oral, à partir de documents réels, audio et vidéo, avec sous-titres, lexique, ré-écoute, et consignes de travail. Les interlocuteurs sont filmés de face, en gros plan. Il est proposé soit des questions de compréhension avec un choix de réponses, soit un repérage d'informations en complétant une grille de réponses. Un bilan final donne la correction et permet d'apprécier sa progression. Cette méthode d'apprentissage s'adresse à des personnes qui ont déjà de bonnes bases en anglais.

Notre avis

Le point faible

- Les interviewés s'adressent à des entendants et ne font évidemment aucun effort pour articuler correctement.

Les points forts

- Large panel d'accents et d'interviewés : jeunes, célébrités, politiques, anonymes, etc.
- Différents niveaux de difficultés.
- Documents courts et intéressants.
- L'autocorrection permet de travailler rapidement.

- Un moyen facile pour travailler à son rythme, sans avoir à se déplacer.

Contacts

Par courrier :

ITOP-29

rue Jean Rostand

91983 ORSAY Cedex

Par téléphone/Fax : 01 76 91 52 00

Par mail : contact@itop.fr

Le tarif en version CD-ROM (utilisable sur un ordinateur de type PC) est de 98 euros.

■ **Suzy Bassolé**

Coup de chapeau à Jérémie Boroy

Beaucoup d'entre vous le savent déjà, sans doute, Jérémie Boroy, qui de 2004 à 2010 a occupé la fonction de président de l'Union Nationale pour l'Insertion Sociale du Déficiant Auditif (UNISDA)*, est nommé, depuis juillet, directeur des relations régionales chez SFR pour la région de Toulouse.

Jérémie a 33 ans. C'est dans le cadre de son engagement dans la vie associative qu'il a rencontré l'opérateur français, l'action de l'UNISDA portant notamment sur l'accès des personnes sourdes et malentendantes aux médias et aux moyens de communication.

Jérémie est un exemple pour les malentendants, son handicap ne l'a jamais freiné. Sourd de naissance, il pratique le français et le LPC. À 20 ans il s'est lancé dans des études de communication à Paris, a obtenu une licence de communication politique en 2002, et devint assistant parlementaire de 1999 à 2007.

Il exerça ses fonctions notamment auprès d'Hélène Mignon pendant trois ans, lorsqu'elle était députée de la Haute-Garonne et vice-présidente de l'Assemblée Nationale. En 2008 il a intégré l'entreprise SFR, en tant que responsable du pôle diversité au sein de la direction de la citoyenneté.

Nous lui adressons tous nos vœux de succès dans ces nouvelles fonctions et le remercions vivement pour son action remarquable auprès des personnes sourdes et malentendantes, pendant six ans en tant que président de l'UNISDA. Gageons que ce poste élargira ses horizons puisqu'il couvrira un

domaine bien plus large que le secteur du handicap.

Un sourd directeur c'est une bonne chose pour nous tous et ceci montre que les sourds peuvent finalement pratiquement tout faire!

■ **Aline Ducasse**

* L'UNISDA regroupe l'ensemble des associations de personnes sourdes (parents d'enfants sourds, sourds pratiquant la LSF, devenus sourds...); l'ARDDS y adhère par l'intermédiaire du BUCODES dont deux des administrateurs sont membres du Conseil d'Administration de l'UNISDA.



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75

Nos lecteurs nous écrivent

À propos de la photo du cycliste

Parue dans *La Caravelle* n°191

La signalétique de la malentendance sur le gilet d'un cycliste est intéressante. Comment se procurer ce gilet ?



■ Laurence Dourdain

Réponse de la rédaction

Cette photo est un montage : l'oreille barrée a été collée sur le gilet, grâce à l'informatique ! Nous attendions des réactions. Si des adhérents sont intéressés, il peut être envisagé de faire imprimer des gilets, qui pourraient être vendus aux stages ou à l'Assemblée Générale ? Idée à suivre. Surtout que la pratique du vélo, n'est pas la seule utilisation potentielle de ce gilet !

Pour un sourd, changer une roue sur le bord d'une route, présente un risque plus grand que pour un entendant. Autant signaler qu'on n'entend pas les klaxons !

■ La rédaction

Enquête sur la détresse psychologique des personnes sourdes

Où en sommes-nous ?

Nous vous informons de la situation de l'enquête nationale menée par l'Unisda sur le mal-être et la détresse psychologique des personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes et/ou acouphéniques, arrêtée le 14 juillet dernier. La participation à l'enquête - dont le questionnaire vous avait été transmis avec *La Caravelle* n°190 - enregistrée le 30 juillet 2010 par TNS-Sofres, est la suivante :

Au total : 2 826 personnes ont répondu (Internet et papier), dont 2 552 pour les publics sourds ou les proches et 274 professionnels.

Les personnes sourdes représentent environ un quart des réponses, tout comme les personnes acouphéniques. Les personnes devenues sourdes représentent sensiblement la moitié des réponses.

Ce résultat permet d'envisager une analyse significative pour ce premier état des lieux de la détresse psychologique des publics sourds et/ou acouphéniques en France. Sachez qu'un rapport de TNS-Sofres est attendu en septembre prochain. Il servira de base à une synthèse réalisée, en relation avec les partenaires associatifs et professionnels.

L'ensemble des résultats et la synthèse seront présentés lors d'un colloque de restitution prévu fin mars 2011. Cette manifestation servira aussi de prélude à des rencontres au niveau local (régional ou départemental) entre usagers, familles, professionnels, administrations et collectivités territoriales, organisées dans le but de faire remonter des propositions collectives et partagées.

Des comités locaux d'organisation de ces rencontres seront créés à la suite du colloque.

Nous remercions particulièrement les personnes devenues sourdes qui ont grandement participé et soutenu cette enquête inédite qui, globalement, a reçu un bon accueil.

■ Jean-Louis Bosc
dettessepsy@unisda.org

Le recette de Gévi

Le gâteau ardéchois à la crème de marrons.

Ingrédients pour 4 personnes

- 2 œufs
- 100 g de sucre en poudre
- 100 g de farine
- 100 g de beurre
- 200 g de crème de marrons
- 1 cuillère à soupe de levure chimique
- 2 cuillères à soupe de rhum
- 1 pincée de sel

Préparation

Mettre les œufs dans un saladier avec le sucre et 1 pincée de sel, mélangez le tout. Puis ajouter la farine et la levure. Ensuite ajouter le beurre ramolli, la crème de marrons et le rhum. Mettre dans un moule à gâteau préalablement fariné, au four thermostat 5 (150°) pendant 40 minutes. Régalez-vous, c'est fondant à souhait !



■ Gévi